

Avec Marie, au service de la Vie

Homélie de l'abbé Paul-Marie Hédon

Messe Solennelle de l'Assomption à l'église de Chaumont-sur-Loire

Samedi 15 Août 2020

Bien chers frères et sœurs, je vous souhaite à tous une bonne fête de l'Assomption : **la Sainte Vierge est notre Mère et en plus elle est Reine de France : regnum Galliae, regnum Mariae** : le royaume de France est le royaume de Marie, s'était écrié le Pape Urbain II, au 11^e siècle ! Nous français nous sommes les fils et les filles chéris de Marie. Par ses apparitions, au 19^e siècle, Marie a tracé un grand M sur notre carte de France, comme si Marie était venue signer elle-même cette déclaration : la France m'appartient !

En ce 15 août, c'est de notre France que je veux vous parler. J'ai une **communication d'une certaine gravité à vous faire**, qui fait suite à **l'actualité législative** de la fin juillet, au Parlement. Je prie la Ste Vierge, Mère de miséricorde, d'ajouter à mes propos le baume de sa consolation, de sa bonté, de sa miséricorde. Mais avant d'aller plus loin, je dois vous réexpliquer l'Assomption. Vous allez comprendre pourquoi. Donc qu'est-ce que c'est que l'Assomption ? **L'Assomption : ça signifie que Marie monte au ciel, mais elle n'y monte pas seulement avec son âme, elle y monte aussi avec son corps. Mais pourquoi ça ? Pourquoi Marie est-elle entrée immédiatement au Ciel avec son corps ? Eh bien tout simplement, si j'ose dire, parce qu'elle a été, et qu'elle est pour l'éternité, maman de Dieu !** Il y a l'Assomption de Marie avec son corps, parce que Marie, **en son corps**, a porté le Fils de Dieu. Ainsi, à l'instant, dans l'Evangile nous avons vu précisément Marie à la Visitation, Marie toute jeune maman de Jésus, Marie dans les premières heures de sa grossesse. Et puis il ne vous aura probablement pas échappé que la femme mystérieuse, belle comme la lune, éclatante de lumière et de beauté comme le soleil : cette femme, **elle a un ventre arrondi !** Parce qu'elle est enceinte. Elle porte en elle **la Vie par excellence**, elle porte en elle **l'Auteur de la vie : Jésus**.

Mais alors, il se passe quelque chose de **terrifiant**. Dans ce ciel de l'Apocalypse, après Marie dans sa gloire, apparaît un grand dragon, que saint Jean nous décrit : il est rouge feu, il a sept têtes et dix cornes... **Et c'était là où je voulais en venir**. Chers frères et sœurs, le dragon de l'Apocalypse, c'est **l'Ennemi de Dieu en personne**, et tout en même temps, **l'Ennemi du genre humain**. C'est le Diable, le démon. Comme il ne peut atteindre l'Enfant que porte Marie, sa rage, il va la reporter sur les autres enfants de Marie. Nous. **Et il faut aller plus loin** : tout se passe, spécialement à notre époque, comme si le dragon, le diable, reportait sa rage sur les tout-petits, sur **les mystères de la vie naissante**.

Voici donc ma communication grave : cet épisode du dragon s'est illustré de façon spéciale, de nouveau, **au sein de notre Parlement**, dans le vote de la loi de bioéthique, à la fin du mois de juillet. Je sais que ce que je dis là peut choquer. **Je le dis pourtant en âme et conscience**. Fin juillet, en catimini, de façon très peu démocratique, nos députés ont fait entrer dans le droit de notre nation, ou ont aggravé dans notre législation des dispositions portant gravement atteinte à la vie humaine naissante.

Ce que vous devez savoir : nos élites dirigeantes ont étendu la possibilité de la PMA aux couples de femmes ou aux femmes seules. Il faut redire que la PMA est **toujours une atteinte très grave à la vie naissante**, parce qu'elle amène la destruction et la congélation de petits êtres innocents, les embryons surnuméraires ; la PMA s'accompagne aussi d'un tri eugénique entre les petits d'homme embryonnaires. A ces graves atteintes à la vie humaine, est venue s'ajouter l'effacement de la paternité. La PMA de la loi 2020 va organiser la privation de père pour de nombreux enfants : qui n'auront pas de papa, non seulement à la maison, mais même pas sur leur acte de naissance, dans leur filiation. Ce sont les fondations les plus profondes de la nature humaine qui sont ici atteintes. La loi 2020 a encore donné l'autorisation aux chercheurs de produire des embryons transgéniques, des embryons chimères animal-homme. Le dragon, pour finir, a poussé dans cette loi un nouveau cri de rage contre la vie naissante : a ainsi été votée **la possibilité d'avorter jusqu'au dernier jour de la grossesse, pour cause de détresse psychosociale**. On ne remédie pas à une détresse par une autre détresse. Je me sens le devoir de vous citer ici ces mots de Saint Jean-Paul II, dans son encyclique *Evangelium Vitae* : « Parmi tous les crimes que l'homme peut accomplir contre la vie, l'avortement provoqué présente des caractéristiques qui le rendent particulièrement grave et condamnable. Le deuxième Concile du Vatican le définit comme « un crime abominable », en même temps que l'infanticide. »

Bien chers frères et sœurs, que faire alors devant une situation aussi grave ? Eh bien je vous cite encore St JP II : avoir « le courage de regarder la vérité en face et d'appeler les choses par leur nom. » *Evangelium Vitae*. Si je vous parle ce matin, c'est pour contribuer, humblement, à ce réveil des consciences, si nécessaire. C'est nécessaire **d'abord pour nous** : pour ne jamais nous habituer au Mal. Pour ne pas tout accepter, à force de tout tolérer, pour ne pas tout approuver, à force de tout accepter. (St Augustin)

Mais si ce propos est grave, il **est plein d'espérance**. Nous avons une réponse à cette situation : c'est l'Évangile de la Vie : la bonne nouvelle de la valeur incomparable, de la merveille qu'est toute vie humaine. Cette bonne nouvelle, elle nous est donnée dans l'Évangile d'aujourd'hui justement : le médecin St Luc nous y montre le petit St Jean-Baptiste, un petit d'homme de 6 mois de vie intra utérine, un embryon de 6 mois. Et le petit enfant Jésus : dans le sein de Marie, il est ici un embryon de quelques jours, au grand maximum. « Quelle leçon pour les pseudo-savants de nos jours, disait le professeur Jérôme Lejeune, qui prétendent ne plus savoir quand commence la vie ! » En fait, en venant dans le sein de Marie, le Fils de Dieu s'est comme uni à tout homme, à tout embryon, et il nous a dévoilé **la valeur incomparable de toute personne humaine**. De cette bonne nouvelle découle

un commandement : « tu défendras la vie ». Jérôme Lejeune avait pris pour devise une parole de Jésus : « Tout ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait ». Jamais vous ne pourrez trouver de plus petit qu'un embryon innocent : il est le faible parmi les faibles, sans défense, sans parole, sinon la nôtre.

*Alors pour être des serviteurs de la vie, **il faut justement donner notre voix aux embryons**, parler, pour réveiller les consciences. Jérôme Lejeune aimait à se redire la devise des Légions romaines : « Et s'il vient à tomber, c'est à genoux qu'il combat ». La loi bioéthique, on peut dire qu'elle nous met à genoux : car c'est un nouveau coup porté à la Vie. Cette devise peut évoquer pour nous le combat spirituel, celui de la prière. En cette fête de l'Assomption de Notre-Dame, chers amis, je voudrais vous rappeler que **là où il y a combat, combat contre la souffrance et le mal, combat pour la vie, là se tient Marie**. Là où il y a tribulation, épreuve, tentation, lutte, il y a également la présence bienfaisante, aimante, maternelle, mais aussi toute puissante, de la Vierge Marie. Marie a la lune sous les pieds : **cela signifie que Marie ne déserte pas la vallée de larmes où se trouvent ses enfants**. Nous ne sommes pas seuls. Confions-lui notre France. Notre-Dame de l'Assomption, priez pour la France. Amen.*